

LANTERNE TORCHE THERMACELL

Bouclier anti-moustiques-portable sous forme de lanterne qui peut s'éclairer

PROPRIETES :

- *Utilisable en extérieur uniquement.*
- Silencieux
- Transportable
- Réutilisable avec les recharges
- Sans pulvérisation
- Jusqu'à 12H de protection



A l'unité -

Ref.VECM1015



Contexte d'utilisation

Les moustiques peuvent gâcher vos moments de vie à l'extérieur, si vous êtes avec vos amis sur votre terrasse, au bord de la piscine ou autour d'un barbecue. La Lanterne anti-moustiques Thermacell assure une protection totale, quelques minutes après sa mise en route, contre les principaux types de moustiques et vous permet de profiter de vos moments à l'extérieur. Elle peut aussi être utilisée comme une source de lumière, grâce à des LEDS. Le voyant lumineux nécessite de piles 3 AAA. (Piles non incluses).

Contenu :

- Un portable Thermacell
- 1 fiole de butane d'une autonomie de 12 h (1) (2)
- 3 plaquettes insecticides offrant une répulsion durant 3 h chacune (1) (2)

(1) Pour les recharges :

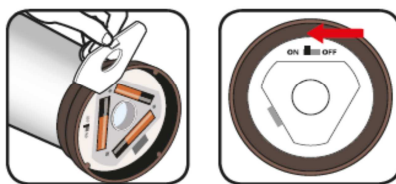
- a. 48H - Voir FT (Réf. VECM1002)
- b. 120H - Voir FT (Réf. VECM1003)

- (2) Pour les Mentions de Danger et les Conseils de Prudence se référer aux FT des recharges 48H - Voir FT (Réf. VECM1002) et/ou 120H - Voir FT (Réf. VECM1003)

Mode d'emploi

UTILISATION DE L'ÉCLAIRAGE :

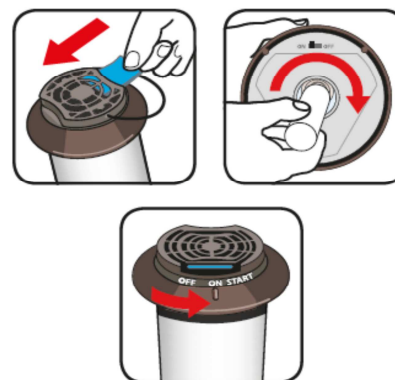
- 1 Ouvrir le compartiment situé sous la Lanterne Thermacell®. Insérer 3 piles AAA. Assurez-vous que les piles soient correctement positionnées. Refermer le compartiment.
- 2 Pour allumer la lumière, faire glisser l'interrupteur se trouvant sous l'appareil sur la position «ON». Pour éteindre la lumière, faire glisser l'interrupteur sur la position «OFF».



UTILISATION DE LA PROTECTION ANTI-MOUSTIQUES :

- 1 S'assurer que l'interrupteur est en position «OFF». Retirer de son emballage l'une des plaquettes de couleur bleue. Glisser la plaquette sous la grille chauffante de protection.
- 2 Détacher le couvercle triangulaire se trouvant sous l'appareil. Enlever le petit capuchon de protection de la cartouche de butane et la visser fermement sous l'appareil. Tourner la cartouche dans le sens horaire jusqu'au blocage. Assurez-vous que la cartouche soit entièrement insérée. Replacer le couvercle triangulaire.
- 3 Pour allumer la lanterne, faire pivoter la collerette de la partie supérieure en position «ON». Le gaz commence à s'échapper.

- 4 Attendre 5 à 10 secondes, puis forcer vers la droite vers la position «START», jusqu'à entendre un «clic».
- 5 Vérifier que le filament de la lucarne est incandescent : sa couleur varie du bleu au rouge.
- 6 Placer l'appareil au centre de la zone que l'on veut protéger. Ne pas toucher la plaque de chauffe, elle devient chaude après quelques minutes. Des vapeurs peuvent apparaître pendant l'utilisation.
- 7 A la fin de l'utilisation, tourner la collerette de la lanterne sur la position «OFF». Laisser la lanterne refroidir complètement avant de la ranger.
- 8 Remplacer la plaquette lorsqu'elle sera devenue blanche et aura perdu son pouvoir insecticide. Pousser la plaquette usagée avec une nouvelle plaquette bleue.



Poids	220g
Référence produit	VECM1001
Composition	219,7g/kg d-Alléthrine (21,97%)
Source lumineuse	Oui
Source d'énergie	Cartouche Butane
Durée de protection	12h
Zone de protection	20m²

Consommables et Accessoire

Recharge 48H

4 cartouches de butane
12 plaquettes insecticides
(Réf. VECM1002)



Recharge 12H

1 cartouche de butane
4 plaquettes insecticides
(Réf. VECMXXXX)



Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

PULS FOG France

4, ZA des Palanques - 82170 BESSENS

Tél. Portable : 06.76.64.66.92

Email : brice.lanneau@pulsfog.fr

Tél : 05.81.98.06.15